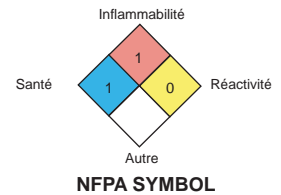


Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	0
EPP	B

SYMBOLE SIMDU

# FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ AÉROSOL CLÉ MAGIQUE®



## SECTION 1 – NOM DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom commercial: **AÉROSOL CLÉ MAGIQUE®**  
 Identification chimique: Mélange  
 Utilisation: Pénétrant et lubrifiant de grade alimentaire.  
 Fabricant/fournisseur: Jet-Lube of Canada Ltd.  
 3820 - 97 Street, Edmonton,  
 Alberta, Canada T6E 5S8

Téléphone: (780) 463-7441      Télécopieur: (780) 463-7454  
 CCHST: 1-800-263-8466      Urgences: (713) 674-7617

## SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATION DES INGRÉDIENTS

Composantes dangereuses	Propulseur
No CAS	68476-85-7
Poids. %	Max. 425
OSHA PEL	1000 mg/L
ACGIH TLV	1000 mg/ L
CL <sub>50</sub>	Non déterminé
DL <sub>50</sub>	Non déterminé
Autre	S/O

## SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

Voie d'administration: Yeux, ingestion, inhalation, peau.  
 Yeux: Peut causer l'irritation des yeux.  
 Ingestion: Peut causer la diarrhée.  
 Inhalation : Sa nature visqueuse peut obstruer les voies respiratoires.  
 Peau: Peut causer l'irritation de la peau après une exposition prolongée, surtout chez les personnes hypersensibles.

## SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer avec de l'eau jusqu'à ce que tous les matériaux résiduels soient lavés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.  
 Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements. Rincer la bouche. Contacter un médecin immédiatement.  
 Inhalation : Sortir à l'air frais. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.  
 Peau: Enlever en essuyant ou avec un nettoyant pour les mains sans eau, suivi d'un lavage à l'eau et au savon.

## SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité: Inflammable.  
 Moyens d'extinction: Utiliser la poudre sèche, mousse, halon, CO<sub>2</sub>, sable, terre ou bruite d'eau.  
 Point d'inflammabilité (COC): 232°C (450°F)  
 Propriétés explosives: LEL – 0,9% UEL – 7%  
 Température d'auto ignition: 260°C (500°F)  
 Produits combustibles dangereux: Oxydes de carbone, fumée et vapeurs irritantes produites par la combustion incomplète.  
 Appareillage protecteur : Appareil respiratoire indépendant.

## SECTION 6 – MESURES POUR LA DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversement: Ramasser l'excès, essuyer ensuite l'endroit affecté et ramasser les résidus avec de la diatomite pour éviter le danger pour les piétons.  
 Précautions environnementales: Éviter de vidanger dans les drains.

## SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manipulation: Aucune précaution de manipulation spéciale nécessaire. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les récipients vides.  
 Conditions d'entreposage: Entreposer dans un endroit frais, bien aéré.  
 Contrôles ingénieurs: Si les manœuvres de l'utilisateur génèrent des vapeurs ou des brumes, utiliser une bonne ventilation pour garder l'exposition aux contaminants aériens sous le seuil d'exposition. L'air compensateur devrait toujours être fourni pour équilibrer l'air éliminé par la ventilation d'échappement. S'assurer que la douche oculaire et la douche d'urgence soient près du poste de travail.

## SECTION 8 – CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Équipement de protection personnelle (EPP)  
 Protection respiratoire: Appareil respiratoire en espaces confinés.  
 Protection des mains: Gants protecteurs pour personnes hypersensibles.  
 Protection des yeux : Lunettes protectrices pour application aux pièces en mouvement.  
 Protection corporelle: Combinaison protectrice.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Format aérosol      Odeur: Pétrole léger  
 Seuil de l'odeur: Non déterminé      Gravité spécifique, typique: 0,83  
 Tension de vapeur: <0,01 kPa      Densité de vapeur: Non déterminé  
 Point d'ébullition : <315°C (600°F)      Point de congélation : Non déterminé  
 pH: Neutre      Point de fonte : S/O  
 Densité, typique: 0,83 kg/L  
 Taux d'évaporation (Acétate butylique= 1,0): <0,01

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Chimiquement stable sous conditions normales.  
 Agent photo-réactifs : Aucun  
 Conditions à éviter: Sources puissantes d'ignition, températures extrêmes.  
 Matériaux à éviter: Agents réactifs et oxydants.  
 Produits de décomposition dangereux: Peut émettre CO<sub>x</sub>, fumées et vapeurs irritantes lorsque chauffé jusqu'à décomposition.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Limite d'exposition au matériel: Voir Section 2  
 CL<sub>50</sub> des ingrédients, espèces et voies: Voir Section 2  
 DL<sub>50</sub> des ingrédients, espèces et voies: Voir Section 2  
 Tératogénicité, embryotoxicité et/ou fétotoxicité: Non disponible  
 Mutagénicité: Non disponible  
 Effets de l'exposition (chronique) à long terme: L'application dermique à long terme peut causer des irritations cutanées. Les températures élevées ou les actions mécaniques peuvent former des vapeurs ou gaz. L'inhalation de brumes ou vapeurs peut causer l'irritation de l'appareil respiratoire supérieur.  
 Cancérogénicité : NTP: Non      IARC: Non      OSHA: Non

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Effets possibles: Peut générer des fractions d'huiles qui pourraient agir comme polluants maritimes.  
 Comportement: Se comporte relativement bien. Potentiel de bioaccumulation presque nul.  
 Sort environnemental: Va flotter et s'étendre sur l'eau ce qui en fait un contaminant nuisible.

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS SUR LA MISE AU REBUT

Consulter les réglementations fédérales, provinciales et locales pour la mise au rebut des produits pétroliers.

## SECTION 14 – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

TDG (Canada): Le mélange n'est pas spécifiquement listé dans la base de données du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses du Canada. Le mélange contient des composantes dangereuses.

Nom d'expédition: AÉROSOL, Inflammable  
 Numéro ONU: UN 1950  
 Groupe d'emballage: Aucun  
 Classification: Classe 2.1, Gaz inflammables  
 Exigences d'étiquetage : Étiquette de Quantités Limitées pour contenu net par confinement de moins que IQL de 6 L. Étiquette de Classe 3 si contenu net par confinement de >6 L ou, confinement large.  
 Exigence d'affichage: Quantités limitées – Aucune requise  
 Confinement large – Classe 2.1

## SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SIMDUT: Classes A et B-5  
 LIS: Toutes les composantes listées.  
 Conformité au RPC: Ce produit a été classifié selon le critère de risque du Règlement des produits contrôlés. La FTSS contient toutes les informations requises par ce règlement.

## SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

RPC - Règlement sur les produits contrôlés  
 LIS - Liste intérieure des substances  
 IQL - Index sur les Quantités Limitées

À partir de la date d'émission, l'information incluse est exacte et fiable au mieux des connaissances de Jet-Lube of Canada Ltd. Jet-Lube of Canada Ltd. Ne justifie ni ne garantit son exactitude et sa fiabilité et ne sera tenu responsable pour toutes pertes ou dommages découlant de son utilisation. C'est à l'utilisateur de s'assurer que l'information offerte convient à l'usage voulu.

Rédigée par: Jet-Lube of Canada Ltd. – Laboratoire  
 Dernière révision: Le 15 septembre, 2007